L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux sion de ce genre quant à l'activité des États-Unis au Vietnam. La Presse canadienne a déjà rectifié cette nouvelle erronée et je lui suis reconnaissant de l'avoir fait aussi vite.

L'hon. M. Starr: Une question complémentaire au premier ministre. Comme les journalistes semblent perplexes lorsqu'ils citent les paroles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le premier ministre fera-t-il bientôt une déclaration précise sur la politique du gouvernement concernant le Vietnam. de même que sur d'autres sujets, et réservera-t-il une journée pour un débat à la Chambre sur cette très importante question?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): En temps opportun, un débat sur cette question serait très utile, je crois, si l'horaire du Parlement le permettait. Bien entendu, je pourrais signaler à mon ami qu'une motion de subsides sera présentée sous peu et que ce serait une excellente occasion d'aborder le sujet.

L'hon. George Hees (Northumberland): Puis-je poser une question complémentaire? Comme la Presse canadienne rapporte avec une singulière fidélité les propos des hommes publics, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudrait-il nous exposer ce qu'il a dit exactement sur ce grave sujet, car la chose a de l'importance pour le pays?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait qu'il est contraire au Règlement de poser une question au sujet d'une déclaration faite par un ministre à l'extérieur de la Chambre. En général, on peut seulement demander au premier ministre si les déclarations alléguées représentent la politique du gouvernement. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a répondu à la première question à ce sujet.

L'hon. M. Hees: Puis-je poser une autre question complémentaire? Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures estime-t-il que les États-Unis ont le droit d'être au Vietnam?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Eric Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. On a diffusé un passage de ses remarques, qu'il prononçait lui-même, et la Presse canadienne en a cité un extrait. Nous dira-t-il si ces remarques étaient inexactes?

L'hon. M. Martin: Non, monsieur l'Orateur, Affaires extérieures): Je n'ai pas fait d'allu- elles n'étaient pas inexactes; mais pour sion de ce genre quant à l'activité des États- empêcher mon honorable ami de créer une fausse impression, je tiens à préciser que ce que j'ai dit à la radio n'avait rien à voir à la question que m'a posée le chef suppléant de l'opposition.

> L'OTAN ET LE NORAD-LA POSITION DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): D'après une autre nouvelle publiée dans les journaux le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait déclaré au Canadian Club de Toronto que le Canada se propose de demeurer fidèle à l'OTAN et au NORAD. Le ministre fera-t-il alors une déclaration à la Chambre sur cette importante décision afin que les députés soient renseignés officiellement?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Si mon ami veut bien consulter le hansard du 11 avril, il constatera que j'ai alors fait, au nom du gouvernement, une déclaration sur notre attitude concernant l'OTAN. Il trouvera également dans le compte rendu des délibérations du comité des affaires extérieures de l'autre endroit, un exposé complet sur ces deux accords collectifs de sécurité. De même, s'il veut examiner le compte rendu des délibérations du comité des affaires extérieures de la Chambre, il y découvrira une documentation édifiante.

## LES CÉRÉALES

L'AUGMENTATION DES AVANCES EN ESPÈCES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): J'aimerais poser une question au ministre du Commerce. A-t-il reçu du Syndicat national des cultivateurs un télégramme demandant que l'on porte les avances en espèces pour les céréales entreposées dans les fermes à \$1.10 le boisseau pour le blé, 70c. le boisseau pour l'orge et 40c. le boisseau pour l'avoine? Si oui, quelles mesures le gouvernement entendil prendre à l'égard de cette proposition fort raisonnable?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai en effet reçu une telle requête. J'en ai reçu une semblable du président du syndicat du blé, au Manitoba. Je suis à préparer une réponse, mais celle-ci sera la même que j'ai déjà donnée à la Chambre. Le gouvernement n'envisage pas en ce moment d'apporter des modifications au programme d'avances au comptant.

[L'hon. M. Starr.]